

PERSPECTIVES

19 février 2024

Immigrant de deuxième génération et citoyen de second ordre ?

BRAHIM BOUDARBAT

Professeur titulaire à l'École de Relations industrielles de l'Université de Montréal
Chercheur et Fellow CIRANO

Alors que le Québec et le Canada cherchent toujours à résorber la pénurie de main-d'œuvre, la logique voudrait qu'on réalise d'abord le plein potentiel de ceux et celles qui se trouvent déjà sur place. Or, même s'ils sont nés au Canada, qu'ils ont une bonne maîtrise du français ou de l'anglais, et même s'ils ont été scolarisés ici, les membres d'une minorité visible semblent peiner à se tailler une place sur le marché du travail. Une étude CIRANO (Boudarbat et Adom, 2023) conclut que les minorités visibles nées au Canada constituent l'angle mort des politiques d'intégration. Les personnes issues de la diversité, et particulièrement les jeunes, méritent toute notre attention pour parer aux risques d'exclusion socioéconomique et aux conséquences que cette exclusion pourrait avoir sur la cohésion sociale.

IDOSSOU MARIUS ADOM

Économiste au Fonds monétaire international

En 2021, le Canada comptait 8,3 millions d'immigrants, soit près du quart de la population. Cette proportion est appelée à augmenter et pourrait dépasser 30 % en 2041 (Statistique Canada, 2022). Les avantages économiques de l'immigration dépendent de la capacité de la société d'accueil à intégrer les nouveaux arrivants dans le marché de l'emploi. Plusieurs recherches réalisées au cours des vingt dernières années ont mis en évidence que le Québec et le Canada ne tirent pas le meilleur parti des ressources qu'offre l'immigration. La société se prive donc des compétences de milliers de personnes qui pourraient participer à son développement et notamment contribuer à contrer la pénurie de main-d'œuvre.

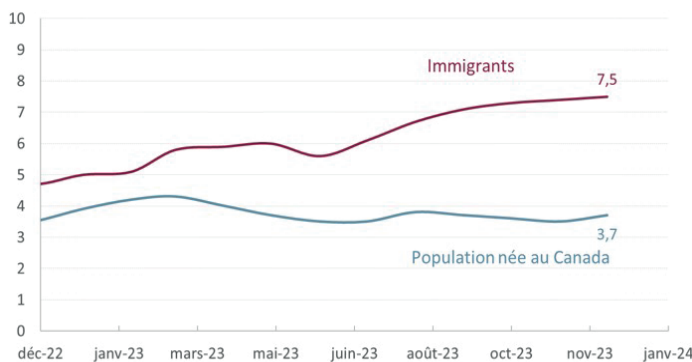
Le travail est un important marqueur d'intégration

L'insertion professionnelle constitue l'un des aspects les plus importants de l'intégration des immigrants dans leur milieu d'accueil. Occuper un travail rémunéré permet aux immigrants, comme aux natifs d'ailleurs, de générer un revenu pour assurer leur bien-être et de contribuer aux biens et aux services publics, notamment par le biais des impôts et taxes.

La situation des immigrants sur le marché du travail, et particulièrement leur accès à l'emploi, s'est considérablement améliorée au cours des dernières décennies. Au Québec, le taux de chômage chez les immigrants est passé de 12,8 % en 2006 à 5,9 % en 2022. Les personnes qui ont été admises il y a moins de six ans affichent un taux de chômage systématiquement plus élevé que les immigrants arrivés depuis plus longtemps, mais pour eux aussi la situation s'est nettement améliorée. Au Québec en 2006, ils affichaient un taux de chômage de 19,3 % qui n'était plus que de 8,1 % en 2022.

Cette tendance ne signifie toutefois pas que la situation des immigrants par rapport aux natifs se soit améliorée. Depuis 2006, le rapport des taux de chômage entre les immigrants et les Canadiens de naissance oscille autour de 1,6 au Québec et la qualité des emplois occupés par les immigrants laisse à désirer. Il semble donc que les immigrants se heurtent encore aujourd'hui à des obstacles variés pour accéder à des emplois qui valorisent leurs qualifications.

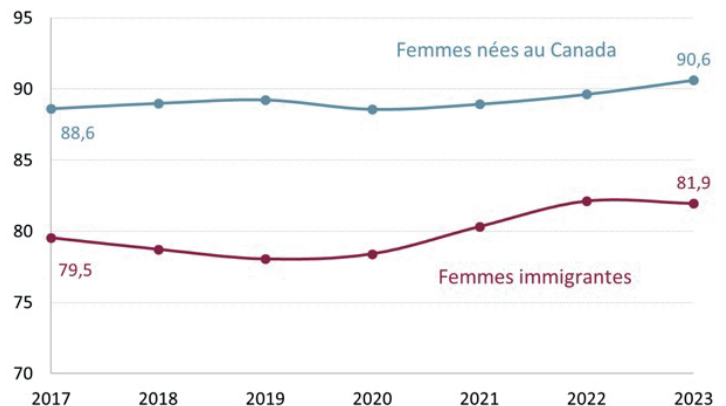
Qui plus est, depuis le début de 2023, l'écart de taux de chômage entre les personnes immigrantes et les personnes nées au Canada se creuse de nouveau. Comme on le montrera plus loin, leur appartenance à une minorité visible serait plus déterminante que le fait d'être nés ailleurs qu'au Canada pour expliquer leurs expériences sur le marché du travail.



Taux de chômage mensuel au Québec en 2023

De nombreuses femmes immigrantes sont absentes du marché du travail

Un groupe en marge du marché du travail que nos analyses documentent bien ce sont les femmes immigrantes comme le révèlent les statistiques sur le taux d'activité. Celui-ci mesure la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi ou qui est au chômage, autrement dit, qui travaille ou qui cherche du travail. Au Québec comme au Canada, le taux d'activité des femmes est plus faible que celui des hommes, mais l'écart entre les deux sexes est plus important chez les immigrants que chez les Canadiens de naissance. En fait, les écarts dans les taux d'activités entre les personnes nées ici et les immigrants – hommes et femmes – sont exclusivement attribuables aux écarts dans les taux d'activité entre les femmes nées ici et les femmes immigrantes.



Taux d'activité chez les femmes de 25 à 54 ans au Québec

C'est chez les femmes de 25 à 54 ans appartenant à une minorité visible que le taux d'activité est le plus faible. Il était inférieur de 9 points de pourcentage par rapport à celui des femmes n'appartenant pas à une minorité visible et inférieur de 10 points de pourcentage par rapport à celui des hommes des minorités visibles du même groupe d'âge. Les femmes arabes, asiatiques occidentales et sud-asiatiques ont les taux d'activité parmi les plus faibles de toute la population québécoise.

Données et méthodes

Nos analyses reposent sur deux sources de données publiques : l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada et le Recensement du Canada de 2021. L'EPA est composé d'un échantillon d'environ 56 000 ménages qui inclut les personnes de 15 ans et plus qui résident au Canada, à l'exception de celles qui vivent dans les réserves et dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, les pensionnaires d'établissements institutionnels et les ménages situés dans des régions extrêmement éloignées (Statistique Canada, 2020).

Les statistiques descriptives proviennent pour l'essentiel des données rendues disponibles sur le site Web de Statistique Canada. Des analyses complémentaires plus détaillées ont été menées à l'aide des fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'EPA de 2017 à 2022 et des Recensements de 2016 et 2021. Les comparaisons que nous faisons entre les expériences sur le marché du travail des personnes de minorités visibles et celles des autres groupes – que ce soit sur le plan des taux d'activité, taux d'emploi ou taux de chômage, ou des revenus de travail – reposent sur les données du Recensement de 2021 disponibles en libre accès.

Les politiques d'intégration doivent s'intéresser davantage à la situation des femmes immigrantes afin de leur permettre de réaliser leur plein potentiel et d'avoir une meilleure autonomie sur le plan économique. En particulier, la situation des femmes membres d'une minorité visible mérite qu'on s'y intéresse pour repérer et aplanir les obstacles à leur participation au marché du travail. Les conséquences de la vulnérabilité économique et financière des femmes immigrantes pourraient être très graves pour les femmes elles-mêmes et aussi pour la société.

La notion de personne immigrante est claire, celle de minorité visible l'est moins

Tous les membres de minorités visibles ne sont pas des immigrants et tous les immigrants ne sont pas des membres de minorités visibles, quoique depuis quelques années, les membres des minorités visibles sont issus en très grande partie de l'immigration. Au Québec en 2021, 73 % des personnes de tous âges qui ont immigré après 2010 sont de minorités visibles selon les données du Recensement. Chez les moins de 15 ans, la proportion des immigrants de minorité visible est de 84 % au Canada et de 75 % au Québec. Statistique Canada prévoit que les minorités visibles pourraient représenter de 38 à 43 % de toute la population canadienne en 2041 (Statistique Canada, 2022).

Statistique Canada utilise des critères précis pour désigner les divers groupes de personnes auxquelles nous nous intéressons dans notre étude.

Un **immigrant** désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

Un **non-immigrant** est un citoyen canadien de naissance. Les termes « Canadien de naissance » et « natif » sont également utilisés pour désigner un non-immigrant.

Dans le cadre de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les **minorités visibles** sont définies comme étant « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Au Canada, les Latino-Américains, Chinois, Coréens, Japonais, Philippins, Sud-Asiatiques, Asiatiques du Sud-Est et Asiatiques occidentaux de même que les Noirs et les Arabes sont considérés comme des membres de minorités visibles. À titre d'exemple, toutes les personnes qui immigreront d'un pays d'Amérique latine sont considérées comme étant de minorité visible, même celles qui ont la peau blanche.

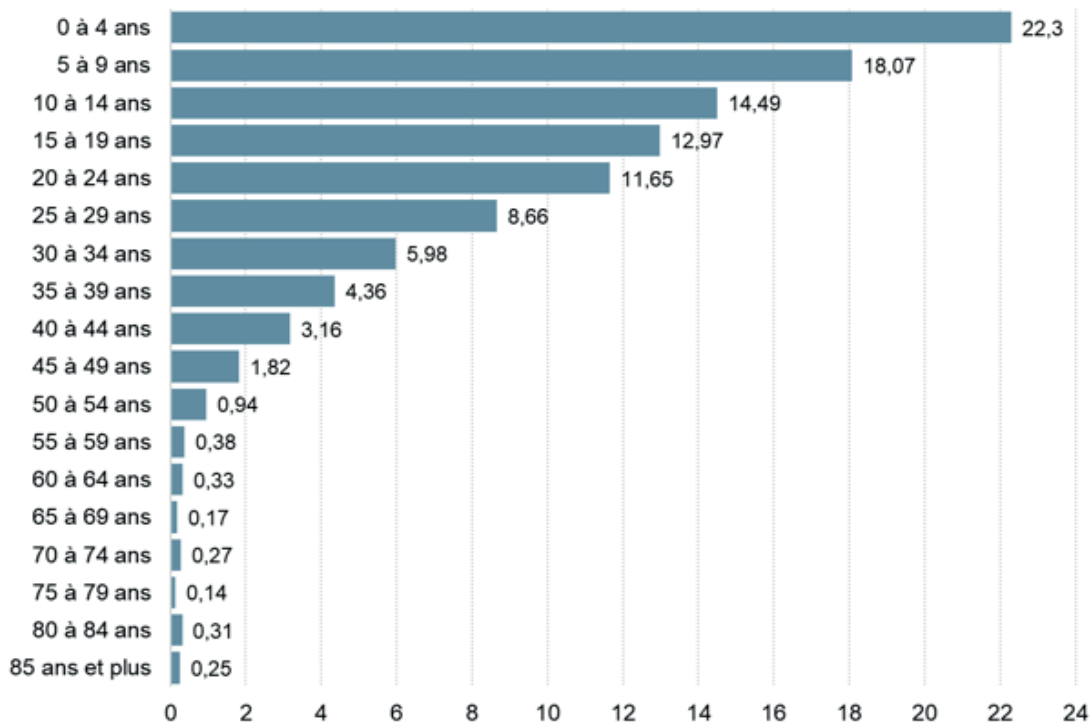
Au Québec, les membres de minorités visibles appartiennent essentiellement à trois groupes : les Noirs (31 %), les Arabes (21 %) et les Latino-Américains (13 %) selon les données de Recensement de 2021. Une autre façon de voir les choses c'est que 40 % des Arabes du Canada vivent au Québec, et c'est le cas de 30 % des Latino-Américains et de 27 % des Noirs alors que le Québec représente moins du quart de la population canadienne et moins de 14 % de toutes les personnes appartenant à une minorité visible au Canada.

Un jeune québécois sur quatre est issu d'une minorité visible

Plusieurs études se sont intéressées à la situation des immigrants sur le marché du travail, mais l'intégration au marché du travail des personnes issues de la diversité est un phénomène beaucoup moins documenté et mérite

notre attention. De plus en plus de nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi seront des membres d'une minorité visible. Il est donc essentiel de mieux comprendre leurs expériences et conditions de travail et d'en tenir compte lors de l'élaboration des politiques d'insertion professionnelle, notamment des jeunes.

Si la très grande majorité des immigrants arrivés récemment font partie des minorités visibles, de plus en plus de personnes nées ici sont considérées comme minorités visibles. Au Québec en 2021, 22 % des enfants de moins de 5 ans nés au Canada étaient membres d'une minorité visible. Cette proportion n'était que de 3 % chez les 25-64 ans et de 0,2 % chez les 65 ans et plus. Au total, 22,2 % de tous les Québécois de moins de 25 ans, soit près d'un jeune sur quatre, sont issus d'une minorité visible, une réalité avec laquelle le marché du travail devra composer.



Pourcentage des personnes nées au Canada qui sont des minorités visibles en 2021 au Québec

L'appartenance à une minorité visible réduit la probabilité d'occuper un emploi

Nous avons examiné la relation entre, d'une part, le statut d'immigrant et l'appartenance à une minorité visible et d'autre part, certains indicateurs du marché du travail. Le taux d'emploi étant un bon indicateur de l'intégration d'une personne au marché du travail, nous nous focalisons ici sur les différences à ce chapitre.

Nous avons estimé l'écart entre le taux d'emploi des Canadiens de naissance qui ne sont pas membres d'une minorité visible – le groupe de référence – et celui des trois autres groupes étudiés, *toutes choses égales par ailleurs*. Nos analyses sont fondées sur l'estimation d'un modèle de régression *probit* où les principaux déterminants de l'occupation d'un emploi sont pris en considération soit l'âge, le niveau d'éducation, le sexe, la fréquentation d'un établissement scolaire, le lieu de

résidence et l'état matrimonial. Nous avons exclu de nos analyses les résidents temporaires, c'est-à-dire les titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille partageant le même permis et vivant avec elles au Canada.

Nos résultats sont clairs : les personnes nées au Canada qui appartiennent à une minorité visible sont celles qui affichent le plus faible taux d'emploi autant chez les 15-64 ans que chez les jeunes de 15 à 24 ans. C'est le cas dans l'ensemble du Canada, avec des taux d'emploi généralement moins élevés qu'au Québec.

Mais ce qui est plus révélateur ce sont les écarts *ajustés* selon le statut d'immigrant et l'appartenance à une minorité visible. Chez les personnes âgées de 15 à 64 ans au Québec, les immigrants qui ne sont pas membres d'une minorité visible ont des taux d'emploi inférieurs de 5 points de pourcentage par rapport au groupe de référence, *toutes choses égales par ailleurs*.

	Québec		Canada	
	Observé	Écart ajusté	Observé	Écart ajusté
Population de 15 à 64 ans				
Natifs n'appartenant <u>pas</u> à une minorité visible	75,0	-	70,2	-
Natifs appartenant à une minorité visible	62,6	-7,6	58,6	-5,6
Immigrants n'appartenant <u>pas</u> à une minorité visible	76,0	-5,0	72,2	-2,6
Immigrants appartenant à une minorité visible	69,1	-9,4	67,6	-7,4
Jeunes de 15 à 24 ans				
Natifs n'appartenant <u>pas</u> à une minorité visible	61,3	-	52,0	-
Natifs appartenant à une minorité visible	44,4	-11,2	36,0	-9,5
Immigrants n'appartenant <u>pas</u> à une minorité visible	51,0	-8,3	44,7	-6,0
Immigrants appartenant à une minorité visible	44,4	-11,5	39,9	-8,5

Taux d'emploi et écarts ajustés de taux d'emploi en 2021

Cet écart est encore plus grand pour les immigrants qui appartiennent à une minorité visible, avec des taux d'emploi inférieurs de 9,4 points de pourcentage. Les personnes nées au Canada qui appartiennent à une minorité visible ont des taux d'emploi inférieurs de 7,6 points de pourcentage par rapport au groupe de référence, ce qui est significatif.

Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, les écarts ajustés sont tous plus importants que pour la population plus large des 15 à 64 ans et ce, même si on contrôle pour les différences dans plusieurs caractéristiques personnelles incluant la fréquentation d'un établissement d'enseignement. Mentionnons que tous les écarts ajustés rapportés ici sont statistiquement significatifs à un seuil de 1 %.

Les immigrants ne sont pas rémunérés à leur juste valeur

Nous avons également estimé l'écart entre le salaire annuel des Canadiens de naissance qui ne sont pas membres d'une minorité visible – le groupe de référence – et celui des trois autres groupes étudiés, *toutes choses égales par ailleurs*. Nos analyses sont fondées sur l'estimation d'un modèle de régression linéaire en prenant en considération l'âge, le plus haut diplôme obtenu, le sexe, le nombre de semaines travaillées en 2020, si ces semaines ont été principalement à temps plein ou à temps partiel, l'industrie, le lieu de résidence et l'état matrimonial.

On constate d'abord que les écarts ajustés sont très différents des écarts observés (ou *bruts*) ce qui traduit bien le fait que les groupes étudiés ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Ici aussi, tous les écarts ajustés sont statistiquement significatifs à un seuil de 1 %.

Dans le cas des natifs de minorité visible, l'écart par rapport au groupe de référence passe de 26,9 % (écart observé) à 9 % (écart ajusté). Cette différence entre les deux écarts signifie qu'à la base, les natifs de minorité visible ont des caractéristiques qui ne les favorisent pas sur le plan de la rémunération comparativement aux natifs qui ne sont pas de minorité visible. L'écart qui subsiste après ajustement est problématique et témoignerait de difficultés d'intégration pour les personnes de minorité visible *malgré le fait* qu'elles sont nées au Canada. Les expériences de ces personnes méritent qu'on leur accorde l'attention pour vérifier si les écarts qui subsistent relèvent de la discrimination ou de facteurs non observables qu'il convient de révéler.

Pour ce qui est des immigrants qui sont membres d'une minorité visible, leur écart par rapport au groupe de référence se creuse après ajustement pour atteindre près de 24 % autant au Québec qu'au Canada. C'est dire que ces immigrants ont des atouts plus favorables qui leur permettraient de gagner un meilleur salaire que le groupe de référence, mais dans les faits, ils gagnent moins.

	Québec		Canada	
	Écart observé	Écart ajusté	Écart observé	Écart ajusté
Natifs n'appartenant <u>pas</u> à une minorité visible	-	-	-	-
Natifs appartenant à une minorité visible	-26,9	-9,0	-16,5	-7,4
Immigrants n'appartenant <u>pas</u> à une minorité visible	9,8	-15,8	19,3	-9,2
Immigrants appartenant à une minorité visible	-15,6	-23,9	-10,2	-23,6

Écarts de salaire annuel chez les 15-64 ans en 2021

Enfin, le cas des immigrants qui n'appartiennent pas à une minorité visible est particulier puisqu'on passe d'un écart observé qui est positif à un écart ajusté qui est négatif. À la surface, ils sont mieux rémunérés que les natifs qui n'appartiennent pas à une minorité visible.

Cependant, l'écart devient favorable à ces derniers après ajustement. Ainsi, à caractéristiques égales, les immigrants qui n'appartiennent pas à une minorité visible gagnaient en moyenne 15,8 % de moins que les natifs qui n'appartiennent pas à une minorité visible.

Les minorités visibles nées au Canada constituent l'angle mort des politiques d'intégration

Le visage de la population canadienne et québécoise est en train de changer. Une proportion croissante de cette population est issue de l'immigration et des minorités visibles. On estime qu'en 2041, la moitié de la population canadienne sera composée d'immigrants et de leurs enfants nés au Canada, et que près de deux Canadiens sur cinq appartiendront à une minorité visible (Statistique Canada, 2022).

Nos analyses remettent en question la notion que l'immigration offre des avantages à long terme du fait que les enfants nés ici ou arrivés très jeunes s'intègrent mieux économiquement. Les gouvernements et le monde des affaires doivent travailler ensemble pour éliminer de manière permanente les obstacles qui se dressent devant l'intégration économique des jeunes issus des minorités visibles, souvent des immigrants dits de deuxième génération. Il importe de comprendre la situation et les aspirations de ces jeunes qui représentent l'avenir du pays afin d'assurer leur pleine intégration et leur permettre de contribuer au développement de leur société.

« La cohésion sociale est possible dans un pays marqué par l'**équité économique et sociale**, la paix, la sécurité, l'**inclusion** et l'accessibilité des services » (Gouvernement du Canada, 2001)

Références

Boudarbat, B., & Adom, I. M. (2023). Les minorités visibles nées au Canada: l'angle mort des politiques d'intégration au marché du travail (2023RP-27, Rapports de projets, CIRANO.) <https://doi.org/10.54932/NBNM4161>

Gouvernement du Canada (2001). L'inclusion pour tous : Comment instaurer la cohésion sociale au Canada - Aperçus de conversations structurées ». Lien internet : <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/sjc-csj/sjp-jsp/rt01-tr01/rt01.pdf>

Statistique Canada (2020). Guide de l'Enquête sur la population active 2020. Statistique Canada, Enquêtes et programmes statistiques – No 71-543-G au catalogue. Lien internet : https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-543-g/71-543-g2020001-fra.pdf?st=_VwqaNXS

Statistique Canada (2022). Le Canada en 2041 : une population plus nombreuse, plus cosmopolite et comportant plus de différences d'une région à l'autre. Produit no 11-001-X au catalogue de Statistique Canada. Lien internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/dailyquotidien/220908/dq220908a-fra.htm>

Pour citer cet article:

Boudarbat, B., & Adom, I. M. (2024). Immigrant de deuxième génération et citoyen de second ordre ? (2024PJ-02, Revue PERSPECTIVES, CIRANO.) <https://doi.org/10.54932/AUAS7871>

PERSPECTIVES est la revue de diffusion et de valorisation de la recherche au CIRANO. Rédigés dans une forme accessible à un auditoire élargi, les articles de la revue PERSPECTIVES assurent une visibilité aux travaux et à l'expertise de la communauté de recherche du CIRANO. Comme toute publication CIRANO, les articles sont fondés sur une analyse rigoureusement documentée, réalisée par des chercheuses, chercheurs et Fellows CIRANO.

Les articles publiés dans PERSPECTIVES n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

ISSN 2563-7258 (version en ligne)

Directrice de la publication :
Nathalie de Marcellis-Warin, Présidente-directrice générale
Rédactrice en chef :
Carole Vincent, Directrice de la mobilisation des connaissances

www.cirano.qc.ca